

Montmagny

Un schéma intégrant le patrimoine

Euchariste Morin

Numéro 24, été 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18634ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, E. (1984). Montmagny : un schéma intégrant le patrimoine. *Continuité*, (24), 44–44.

La municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Montmagny, un peu en aval au sud de Québec, fait partie de cette belle région que constitue la Côte-du-Sud. Son territoire s'étend du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la frontière canado-américaine au coeur des Appalaches. Longtemps surnommée le grenier du bas district, la région de Montmagny possède une riche histoire dont témoignent encore de nombreux sites et bâtiments à valeur patrimoniale.

Montmagny UN SCHÉMA INTÉGRANT LE PATRIMOINE



Philippe Duberger

Le manoir Dénéchaud à Berthier-sur-Mer recèle des vestiges archéologiques intéressants et mérite une attention particulière dans le schéma d'aménagement.

DES ZONES PATRIMONIALES IDENTIFIÉES

En vertu de la Loi 125, sur l'aménagement et l'urbanisme, un schéma d'aménagement doit comprendre «l'identification des territoires présentant pour la municipalité régionale de comté un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique». Consciente de la richesse de son patrimoine, la M.R.C. de Montmagny a entrepris d'identifier les biens culturels les plus représentatifs de sa région afin d'intégrer la dimension patrimoniale à son schéma d'aménagement.

Une première étape consista à réaliser un document préparatoire comprenant un inventaire des biens culturels d'intérêt régional. Ce document servit de base aux discussions lors de rencontres avec un groupe de travail formé de personnes intéressées à la question patrimoniale. Cette première consultation nous a permis de comparer les conclusions des spécialistes avec les attentes et les besoins des citoyens préoccupés par la sauvegarde du patrimoine. Les résultats de ces travaux seront intégrés à la proposition préliminaire du schéma d'aménagement prévu pour l'automne 1984. Cette dernière fera l'objet

d'une consultation publique.

Le schéma d'aménagement doit circonscrire les zones d'intérêt patrimonial. Les noyaux des municipalités riveraines du fleuve et de la Rivière-du-Sud, constituant les lieux les plus anciens de peuplement, possèdent une grande concentration de bâtiments patrimoniaux.

La ville de Montmagny, la seule agglomération urbaine de la région, est remarquable par le nombre de bâtiments ancestraux et par la trame originale des rues, imposée par les contraintes du site (la présence de deux rivières). En milieu rural, les bâtiments dénombrés dans les noyaux de villages té-

moignent de l'intégration d'une agriculture prospère et d'activités religieuses et institutionnelles importantes.

L'intérêt des villages de l'arrière-pays est étroitement lié au patrimoine naturel. Plusieurs d'entre eux sont situés au sommet d'une colline, ce qui leur confère un attrait particulier. L'ensemble des îles de l'archipel incluant la Grosse-Île, laquelle joua un grand rôle dans l'histoire de l'immigration canadienne, constitue un important patrimoine naturel et culturel. Une attention toute spéciale a aussi été portée aux sites archéologiques.

DES EFFORTS DE SENSIBILISATION

La M.R.C. de Montmagny est de plus consciente de l'importance de sensibiliser la population à la mise en valeur de son patrimoine. En plus de l'inventaire patrimonial, une synthèse historique et un document sur le paysage architectural de la M.R.C. de Montmagny ont été produits afin de rendre plus accessible l'information sur les composantes de notre histoire régionale.

Toujours dans un but de sensibilisation, la M.R.C., en collaboration avec le ministre des Affaires culturelles, présentait en mars dernier une exposition sur l'aménagement, l'urbanisme et le patrimoine. Nous avons pu constater le grand intérêt du public à cette occasion.

L'inclusion de la dimension patrimoniale parmi les instruments d'urbanisme constitue un nouveau moyen de conserver et de mettre en valeur notre patrimoine. En même temps qu'il vise à améliorer le cadre de vie des citoyens, le projet de mise en valeur du patrimoine de la M.R.C. de Montmagny reflète une volonté d'exploiter de façon optimale et planifiée les ressources disponibles sur notre territoire. ■

Euchariste Morin

L'espace urbain

Le guide pédagogique *De la maison à la métropole* est maintenant disponible à la boutique du Musée des beaux-arts de Montréal ou à la boutique d'Héritage Montréal. Ce cahier propose aux enseignant(e)s du niveau primaire une série de thèmes et d'activités centrés sur l'architecture et l'espace urbain.